

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 31 JANVIER 2024

Nombre de membres
du Comité Syndical
du Syndicat **21**

Nombre de membres
qui se trouvent en
fonction **21**

Nombre de délégués :
- présents : 13
- représentés : 3
TOTAL **16**

L'an deux mille vingt quatre, le 31 janvier à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE
-	-	-
-	M. Marc HOFFSESS	-
M. Alexandre GONCALVES	M. Jean HUMANN	Mme Michèle ESCHLIMANN
M. Julien HAEGY	-	M. Christian HALTER
Mme Chantal JEANPERT	M. Pierre OZENNE	-
M. Jean-Luc SCHICKELE	-	M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Pierre THIELEN	M. Laurent ULRICH	M. Denis TURIN

Membres représentés :

M. Eric FRANCHET de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES.

M. Jean-Louis BATT du SDEA, ayant donné procuration à M. Jean-Bernard PANNEKOECKE.

M. Pierre BURTIN du SDEA, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN.

Excusés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,

Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,

M. Thierry SCHAAL de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,

M. Alain JEROME du SDEA.

N° 24-107

LE COMITE SYNDICAL

VU l’article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au rapport d’activité annuel et notamment son alinéa stipulant qu’il incombe au Président de l’Établissement Public Intercommunal d’adresser chaque année au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l’activité de l’établissement ;

VU à ce titre, le rapport d’activité 2023 du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig présentant :

- le contexte de l’année 2023,
- la vie du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig : comité syndical, conférence des maires, évolution de l’équipe,
- les missions d’animation à l’échelle du bassin versant,
- les actions de prévention des inondations,
- les actions pour les milieux aquatiques,
- les actions de communication et sensibilisation,
- une synthèse budgétaire.

et diffusé à l’ensemble des membres du Comité Syndical, lors de la convocation à la séance ordinaire du 31 janvier 2024 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

prend acte

dans la rédaction proposée, du rapport d’activité 2023 du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Luc SCHICKELE

Transmis au représentant de l’Etat le : 01/02/2024

Publié le : 01/02/2024